



ADHESION 2018 AU SYNDICAT FEP-CFDT DES COTES D'ARMOR

Nom	<input type="checkbox"/> Mme	<input type="checkbox"/> M.	
Prénom			
Date de naissance	/ /		
Adresse	CP :	Ville :	
Téléphone	Fixe :	Mobile :	
Adresse @mail	@		

Je travaille dans :		
<input type="checkbox"/> Collèges, lycées dépendant du Ministère de l'Agriculture.	<input type="checkbox"/> Écoles, Collèges, lycées dépendant de l'Éducation Nationale.	<input type="checkbox"/> Autres
Précisez le ou les établissements	Précisez le ou les établissements	Précisez le ou les établissements ou entreprises
J'occupe la fonction de :		
<input type="checkbox"/> Personnel de service <input type="checkbox"/> Personnel administratif <input type="checkbox"/> Personnel technique <input type="checkbox"/> Personnel de vie scolaire	<input type="checkbox"/> Enseignant (droit public) <input type="checkbox"/> Enseignant (droit privé)	<input type="checkbox"/> Formateur <input type="checkbox"/> Autre
Précisez si nécessaire	Précisez la catégorie	Précisez la fonction exercée

Toutes ces informations nous sont nécessaires pour vous défendre et vous informer au mieux. Elles ne seront pas diffusées à l'extérieur de la FEP-CFDT.

En tant qu'adhérent à la FEP-CFDT 22, vous aurez accès au portail internet CFDT et vous recevrez 11 fois par an le CFDT-Magazine et le FEP-Magazine.

Si votre comité d'entreprise ne cotise à un Inter-CE ou s'il n'y a pas de CE dans votre établissement, vous pouvez bénéficier de la carte Cézam. Pour cela vous devez verser 5€ par chèque, le complément de cotisation est pris en charge par le syndicat.

